



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 04205

Numéro SIREN : 378 100 416

Nom ou dénomination : PROSOL GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2016 sous le numéro de dépôt A2016/022880

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 22880
LYON



4767181

Dénomination : PROSOL GESTION
Adresse : rue Des Frères Lumière Zone d'Activité Commerciale du
Chapotin 69970 Chaponnay -FRANCE-

n° de gestion : 2003B04205
n° d'identification : 378 100 416

n° de dépôt : A2016/022880
Date du dépôt : 22/08/2016

Pièce : Décision(s) de l'actionnaire unique du 29/07/2016



4767181

PROSOL GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 993.226 €
Siège social : 205 Rue des Frères Lumière – ZAC du Chapotin
69970 CHAPONNAY

378 100 416 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 29 JUILLET 2016

L'an deux mille seize,
Le vingt-neuf juillet,
A 11 heures 30,

La société PROSOL, Société par Actions Simplifiée au capital de 81.599.999 Euros, dont le siège social est sis 205 rue des Frères Lumière – ZAC du Chapotin - 69970 CHAPONNAY et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 528 593 866 RCS LYON,

Agissant en qualité d'associée unique et de Président de la société **PROSOL GESTION**, en tant que propriétaire de la totalité des 61.116 actions de 16,25 € de valeur nominale chacune composant son capital social,

Après avoir constaté que les sociétés DELOITTE ET ASSOCIES et SR AUDIT, commissaires aux comptes de la société, ont été régulièrement informées de la présente réunion,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- *Démission du Président et nomination d'un nouveau Président,*
- *Pouvoirs*

PREMIERE DECISION

L'associée unique, prend acte de la démission de la société PROSOL de son mandat de Président de la Société et décide à compter de ce jour :

- de la dispenser du préavis prévu à l'article 11-1-3 des statuts,
- de nommer, en remplacement, pour une durée indéterminée, la société PROSOL Holding, SAS au capital de 177.215.089 € dont le siège social est à CHAPONNAY (69970) – 205 rue des Frères Lumière – ZAC du Chapotin, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 819 024 787 RSC LYON.

Elle exercera ses fonctions dans les conditions prévues par les textes en vigueur et par les statuts.

La société PROSOL Holding a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et précisé d'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au Président de la Société ou au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été établi, clos et signé par l'associée unique.

PROSOL Holding

Représentée par Monsieur Hervé VALLAT

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »